



DESCRIPTION DE CONCOURS

## **Production vidéo**

NIVEAU SECONDAIRE VIRTUEL

## Table des matières

<b>1. LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES .....</b>	<b>2</b>
<b>2. INTRODUCTION .....</b>	<b>2</b>
<b>3. DESCRIPTION DU CONCOURS .....</b>	<b>3</b>
<b>4. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE.....</b>	<b>4</b>
<b>5 SANTÉ ET SÉCURITÉ.....</b>	<b>5</b>
<b>6. ÉVALUATION .....</b>	<b>6</b>
<b>7. RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS.....</b>	<b>7</b>
<b>8. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....</b>	<b>8</b>
<b>9. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL .....</b>	<b>9</b>

## 1. LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES

En réponse à l'évolution du marché du travail et des besoins en matière de compétences, le Gouvernement du Canada a lancé le nouveau modèle « Compétences pour réussir » (anciennement *Compétences essentielles*), qui définit neuf compétences clés dont les Canadiens et les Canadiennes ont besoin pour travailler, suivre des études et acquérir une formation, et pour participer à la société moderne en général. Skills/Compétences Canada (SCC) travaille de concert avec Emploi et Développement social Canada à un projet de sensibilisation à l'importance de ces compétences qui sont essentielles pour réussir dans les diverses professions dans les métiers et les technologies. Dans le cadre de cette initiative, les *compétences pour réussir* (CR) ont été déterminées et incluses dans les descriptions des concours, les projets à réaliser et les documents connexes. Très importante, une autre étape de notre initiative de sensibilisation est l'établissement d'un *bulletin des compétences* personnalisé pour les concurrents et les concurrentes aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Ce bulletin indique leur niveau de maîtrise actuel des neuf compétences pour réussir en fonction de leurs résultats aux Olympiades. Ainsi, les concurrents et les concurrentes connaîtront lesquelles de ces compétences il leur faudrait améliorer. Il est prévu de mettre pleinement en vigueur ce volet aux prochaines Olympiades canadiennes.

Voici les 9 compétences qui sont jugées les plus importantes pour réussir sur le marché du travail :

<sup>1</sup>Calcul, <sup>2</sup>Communication, <sup>3</sup>Collaboration, <sup>4</sup>Adaptabilité, <sup>5</sup>Lecture, <sup>6</sup>Rédaction, <sup>7</sup>Résolution de problèmes, <sup>8</sup>Créativité et innovation, <sup>9</sup>Compétences numériques.

Les compétences pour réussir dans votre domaine sont indiquées dans la section 2.4 et/ou 3.2 de la description du concours et, s'il y a lieu, dans le projet et tous les documents connexes.

## 2. INTRODUCTION

### 2.1 Description du domaine et des emplois connexes

[https://www.skillscompetencescanada.com/fr/skill\\_area/production-video/](https://www.skillscompetencescanada.com/fr/skill_area/production-video/)

### 2.2 But de l'épreuve

Évaluer les compétences dans le domaine de la production vidéo.

## 2.3 Durée du concours

Aux Olympiades canadiennes 2022, les concours pour le niveau secondaire se tiendront selon une formule virtuelle. La durée du concours pour votre domaine sera d'un total de 10 heures.

Un horaire détaillé sera affiché sur notre site Web.

## 2.4 Compétences et connaissances à évaluer

- Adaptabilité
- Collaboration
- Communication
- Créativité et innovation
- Compétences numériques
- Résolution de problèmes
- Lecture
- Rédaction
- Calcul

## 3. DESCRIPTION DU CONCOURS

### 3.1 Documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes pourront les consulter sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

DOCUMENT	DATE DE DISTRIBUTION
Tous les documents du concours seront affichés dès qu'ils seront prêts <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet du Jour 1</li> </ul>	

### 3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient effectuer durant l'épreuve.

- Créer 2 vidéos distinctes sur le sujet donné au début du concours.
  - Jour 1 — Réaliser une vidéo sur le sujet suivant : « Comment la pandémie de COVID-19 a changé la perception de ce qui est considéré comme étant normale. » La vidéo doit comporter une scène d'ouverture et de conclusion. Le genre DOIT être indiqué dans votre résumé de production et le code et les conventions de ce genre doivent être respectés<sup>8</sup>
  - Durée : de 60 à 90 secondes<sup>1</sup>
  - Jour 2 — Le type de vidéo et le sujet seront indiqués au début de la journée.

- Le type de vidéo sera choisi parmi les genres suivants : reportage (journalisme électronique [JE]), court-métrage, message d'intérêt public, publiereportage, vidéo promotionnelle, vidéo éducative.<sup>7</sup>
- Durée : 45 secondes.

**Remarque :** La vidéo 1 sera terminée à la fin du jour 1 et vaudra 60 % de la note. La vidéo 2 sera terminée à la fin du jour 2 et vaudra 40 % de la note.

- Rédiger un résumé de production indiquant les renseignements suivants :
  - Public cible
  - Genre de la vidéo : la façon dont vous avez respecté le code et les conventions de ce genre
  - Buts et objectifs
  - Étapes de la préproduction déjà accomplies
  - Démarche
  - Synopsis
  - Équipement utilisé

*Compétences pour réussir : <sup>1</sup>Calcul, <sup>3</sup>Collaboration, <sup>5</sup>Lecture, <sup>6</sup>Rédaction, <sup>7</sup>Résolution de problèmes, <sup>8</sup>Créativité et innovation, <sup>9</sup>Compétences numériques.*

## 4. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

### 4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- Une plateforme virtuelle qui contient la description du projet, le résumé de production, l'étendue des travaux et les documents didactiques.

### 4.2 Équipement et matériel que doivent fournir les concurrents et les concurrentes ou l'établissement d'accueil

- Système de montage vidéo (ordinateur de bureau, ordinateur portable ou tablette). Il doit avoir la capacité d'exporter un fichier de 1080p H.264 (mov/m4v/mp4). On peut utiliser jusqu'à deux moniteurs.
- Les accessoires (adaptateur de courant, clavier, souris, moniteur, adaptateurs pour moniteur, disque dur externe, casque d'écoute, coupleur, tapis de souris, etc.) et les logiciels dont vous aurez besoin. Les logiciels doivent être installés avant le début du concours.
- Les concurrents et concurrentes qui utilisent un ordinateur de leur école (au lieu de leur ordinateur personnel) doivent s'assurer que l'appareil est « déverrouillé » afin que les projets puissent être sauvegardés sur le disque dur et qu'un soutien informatique puisse être fourni. Il se peut que cela requiert l'accès à la mémoire CMOS.

- Des caméras vidéo (maximum de deux, ou un appareil photo reflex mono-objectif numérique [DSLR], sans miroir, mobile).
- Lentilles (il n'y a pas de quantité limite).
- Cartes mémoires libres de tout contenu, et un support pour transférer les enregistrements sur l'ordinateur (lecteur de carte, câble USB, etc.).
- Des piles et des chargeurs pour la caméra, les appareils audio, etc.
- Des microphones et des appareils enregistreurs audio externes : microcanon ou monté sur une tige, lavallière, à main, sans fil, de bureau USB, appareils mobiles, etc.
- Des casques d'écoute et un coupleur.
- Un trépied stationnaire, un pied monobranche, un stabilisateur de poing, des rails ou des coulisseaux [*jibs*]. Il est interdit d'utiliser des DRONES.
- Éclairage : studio ou caméra montée.

## 5 SANTÉ ET SÉCURITÉ

### 5.1 Programme de sécurité

SCC a mis en œuvre un programme de sécurité complet, car la santé et la sécurité font partie intégrante de ses concours. Le programme de sécurité de SCC comprend des directives et des procédures visant à améliorer la sécurité du milieu de travail dans chacun des domaines de compétition.

#### 5.1.1 Guide de sécurité

Dans le cadre du programme de SCC, un Guide de sécurité a été créé pour surveiller et documenter la santé et la sécurité dans chacun des domaines de compétition. Il comprend un plan d'action précis pour prévenir les accidents. Le Guide de sécurité sera fourni à chaque domaine, et ses consignes devront être suivies et respectées par toutes les personnes participantes et les représentants officiels aux OCMT.

#### 5.1.2 Atelier sur la sécurité

À la séance d'orientation, les concurrents et les concurrentes assisteront à un atelier sur la sécurité. SCC s'attend à ce qu'ils travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de dangers pendant le concours. Quiconque aura enfreint une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement pourrait devoir participer à un deuxième atelier sur la sécurité. La participation à ce deuxième atelier ne réduira pas le temps alloué pour le concours.

### 5.2 Protocole COVID-19

Les directives concernant la COVID qui sont en vigueur dans la région des participants devront être suivies pendant les OCMT. Il est de la responsabilité des



participants (concurrents, surveillants, membres du CTN et toute autre personne présente durant les concours) de veiller à ce que ces directives soient respectées.

## 6. ÉVALUATION

### 6.1 Répartition des points

**Remarque :** La liste suivante pourrait être modifiée.

TÂCHES	/100
Résumé de production Buts, objectifs et solutions aux problèmes Genre de vidéo et la façon de respecter le code et les conventions du genre déterminé	5
Prises de vue Exposition, foyer, composition et balance des blancs Stabilité et usage efficace du mouvement de la caméra	20
Son Clarté et mixage global Utilisation pertinente	20
Montage Flot, rythme, transitions Images, titres, effets	15
Narration Texte efficace témoignant d'un plan Introduction et conclusion Cohérence	15
Spécifications du projet Respect de la durée Respect du format Nom de fichier approprié Respect les caractéristiques du genre	15
Effet global Impact, créativité et qualité de l'ensemble de la production	10

## 7. RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils fournissent des précisions et clarifient des éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

SUJET	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS
Précisions au sujet du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seule la musique de la musicothèque à droits d'auteur affranchis peut être utilisée.</li> <li>• Toutes les séquences et images utilisées doivent être enregistrées durant le concours.</li> <li>• Il n'est pas permis d'utiliser une séquence enregistrée avant le concours. Toutes les séquences doivent être enregistrées pendant les heures du concours. L'utilisation de séquences ou d'images provenant d'Internet (YouTube, Google Images, etc.) entraînera la disqualification.</li> <li>• Si votre projet comprend des personnes autres que des concurrents et concurrentes inscrits, celles-ci doivent remplir le formulaire de consentement et de décharge pour les photographies et les médias. Ce formulaire doit être remis avec votre projet. Le formulaire de consentement est nécessaire pour diffuser votre vidéo sur les médias sociaux et auprès du public.</li> <li>• Vous pouvez enregistrer les entretiens en utilisant ZOOM, Skype, Microsoft Teams, et, si nécessaire, un logiciel de capture d'écran et de streaming comme OBS (Open Broadcast Software).</li> <li>• Il est interdit aux surveillants, aux entraîneurs et aux représentants des provinces et des territoires d'aider les concurrents et les concurrentes ou de leur fournir des accessoires.</li> <li>• Il n'y a aucune restriction pour l'usage de logiciels de montage, p. ex., les effets, les générateurs, les titres, la correction des couleurs, les gabarits et les plugiciels. Cependant, ces logiciels doivent être installés dans le système de montage avant le début du concours.</li> <li>• La totalité du montage doit être effectuée en présence du surveillant.</li> <li>• La version finale des vidéos doit respecter à +/- 4 secondes la durée précisée. Toute vidéo dont la durée dépasse l'écart de +/- 4 secondes ne sera pas évaluée.</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le nom du fichier des vidéos soumises doit respecter la convention d'appellation indiquée dans le résumé de production : <i>OCMT22_Concours 82_Province_Nom concurrent(e)_ Prénom concurrent(e)_ JourX</i> (Exemple : <b>OCMT22_Concours 82_ON_Untel_Dominique_Jour1</b>).</li><li>• Les vidéos finales doivent être remises d'ici la fin de la période indiquée pour chaque jour du concours. Les vidéos doivent être exportées sur le bureau en appliquant les caractéristiques indiquées. Elles seront téléversées dans la plateforme virtuelle par le surveillant. Si la phase d'exportation d'une vidéo sur le bureau n'est pas terminée avant la fin de la période indiquée pour chaque jour du concours, la vidéo ne sera pas évaluée. Le résumé de production doit aussi être terminé au même moment.</li><li>• En l'absence d'un surveillant attribué, veuillez confirmer l'exportation de la vidéo sur le bureau avant la fin de la période indiquée pour chaque jour en réalisant une capture d'écran des propriétés du fichier indiquant la date et l'heure.</li><li>• Une fois que la liste de contrôle et que le projet final auront été remis, il ne sera plus possible d'apporter des modifications au projet.</li></ul>
--	--

## 8. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

### 8.1 Interprète

Si un concurrent ou une concurrente aura besoin des services d'un interprète durant le concours, les bureaux provinciaux ou territoriaux doivent en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

### 8.2 Procédure de bris d'égalité de notes

- Étape 1 : L'équipe ayant la plus haute note combinée pour le critère « Effet global » sera déclarée gagnante.
- Étape 2 : Si l'égalité persiste, l'équipe ayant obtenu la plus haute note combinée pour le critère « Narration » sera déclarée gagnante.
- Étape 3 : Si l'égalité persiste, l'équipe ayant obtenu la plus haute note pour le critère « Montage » sera déclarée gagnante.

### 8.3 Règlement du concours

Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies, qui sont affichés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

## 9. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

ORGANISME MEMBRE	NOM
Terre-Neuve-et-Labrador	Cathy Quinton
Nouveau-Brunswick	Dave Carson
Ontario	Rob Currie — Président adjoint
Manitoba	Noel Smith
Alberta	Stuart Serediuk
Colombie-Britannique	Shannon Hagen — Président

Pour toute question au sujet du concours, veuillez faire parvenir un courriel à Nathalie Maisonneuve ([nathaliem@skillscanada.com](mailto:nathaliem@skillscanada.com)), au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada.